



## Compte rendu de la 11<sup>ème</sup> session du Conseil Présidentiel de l'Investissement

Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République, a présidé la onzième (11<sup>ème</sup>) session du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI), le vendredi 14 décembre 2012, à l'Hôtel King Fahd Palace de Dakar.

Les membres du Gouvernement, conduits par le Premier Ministre, ainsi que des représentants des différentes administrations impliquées dans l'amélioration du climat des affaires, ont pris part à cette rencontre. Etaient également présents, outre les personnalités représentant les partenaires techniques et financiers et les organisations d'employeurs, les présidents et membres des groupes de travail du CPI, ainsi que des investisseurs sénégalais et étrangers membres du CPI ou invités spéciaux du Comité d'Organisation.

Le **Premier Ministre**, dans son intervention a rappelé la nécessité pour l'administration de se moderniser et de gagner en efficacité. C'est à ce prix que le Sénégal sera doté d'une économie saine et compétitive, socle du projet de société conçu par Monsieur Macky SALL, Président de la République, pour bâtir un Sénégal où règnent la justice, l'équité, l'efficacité et la transparence.

Convaincu que la construction de la compétitivité est une épreuve commune, partagée et solidaire entre tous les acteurs, mais aussi une œuvre d'urgence, le Premier Ministre en a profité pour rappeler l'engagement du Gouvernement à accorder un rythme et une cadence soutenus à la mise en œuvre des réformes convenues, afin de dynamiser notre économie pour la rendre solide et attractive.

Le **Secrétaire Général du Gouvernement**, Président du Comité de Suivi, a rendu compte des conclusions du Conseil Interministériel du 11 Décembre 2012, les recommandations arrêtées, à cette occasion, sont articulées suivant deux axes majeurs :

- dix-sept (17) mesures prioritaires (*Quick wins*) à réaliser avant le 31 mai 2013, qui visent à améliorer les performances du Sénégal dans les prochains classements internationaux, à l'image de l'enquête « *Doing Business* » du Groupe de la Banque Mondiale, qui influencent aujourd'hui les perceptions et les décisions des investisseurs,
- trente-sept (37) réformes structurelles innovantes, qui constituent le socle du nouveau programme d'assainissement et d'amélioration de l'environnement des affaires, dont la réalisation est programmée sur la période triennale 2013 – 2015,

**Monsieur Ange BILLONG, membre du Conseil national du Patronat (CNP) et Président du Groupe de travail n° 2 du CPI**, a apporté des précisions sur ledit programme triennal (2013-2015) de réformes, décliné sur quatre axes stratégiques à savoir:

- l'automatisation des procédures administratives liées à l'investissement ;
- le renforcement de la compétitivité des facteurs de production ;
- l'assistance aux administrations et la communication sur les réformes ;
- la promotion de l'investissement à fort impact social.

La réalisation de ce programme de réforme devrait permettre de résoudre les contraintes liées au développement de l'entreprise et des investissements, afin d'améliorer la productivité des facteurs de production, la qualité de service de l'Administration et le développement de l'investissement à fort Impact social pour plus de croissance et d'emplois dans les pôles de développement.

Le **Directeur général de l'APIX** a présenté le concept relatif au renforcement des cadres de dialogue public-privé à travers des Conseils pour l'émergence des territoires. Ces conseils, inspirés de l'approche territoriale du développement prônée par Monsieur le Président de la République, se veulent une décentralisation des missions pour l'amélioration de l'environnement des affaires par l'expérimentation de Comités régionaux pour l'émergence de Pôles économiques locaux.

Aussi, l'attraction des investissements privés domestiques ou d'origine étrangère dans les territoires constitue t-elle un enjeu important parce qu'elles offrent des opportunités d'investissements dans la quasi-totalité des secteurs économiques.

Dès lors, il apparaît impérieux pour les institutions publiques centrales et locales, d'identifier l'ensemble des leviers de « décollage » des territoires, en s'appuyant sur les potentialités qui, exploitées par le secteur privé, peuvent générer des d'investissements capables d'asseoir un développement durable à la base.

**Monsieur Mansour CAMA, Président de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (CNES)**, a prononcé une allocution au nom de l'ensemble des organisations du Secteur privé. Prenant à son compte les positions exprimées par le Président Baïdy AGNE à l'occasion des dernières Assises du Conseil national du Patronat du Sénégal (CNP), Monsieur CAMA a invité le Gouvernement à faire du CPI le cadre approprié de concertation et la pierre angulaire du dialogue avec le Secteur privé, les concertations techniques avec les administrations se tenant au niveau des ministères.

Monsieur Cama a tenu à adresser, ses félicitations au Premier Ministre, pour la qualité de son écoute à l'endroit du Secteur privé, qui a besoin d'être rassuré quant aux incertitudes dans ses relations avec l'Administration. Exprimant la position du Secteur privé face aux défis auxquels notre pays est confronté et partant de l'idée que la solution à la pauvreté est d'abord locale avant d'être nationale, Monsieur CAMA a souligné la nécessité d'activer de nouveaux ressorts et de mettre en œuvre de nouvelles dynamiques avec tous les segments de la société, pour réaliser le consensus national de développement économique et social, indispensable pour bâtir le pacte de confiance, de croissance et d'émergence souhaité par tous. A cet effet, il a invité le Gouvernement à adopter une approche volontariste de l'entreprenariat national et à construire de nouveaux modes de qualification permettant de mettre à la disposition des entreprises les ressources humaines répondant à leurs besoins.

A la fin de son intervention, **Monsieur Cama** a suggéré, pour illustrer la convergence souhaitée pour un partenariat Public/Public dynamique et efficace, de compléter le Programme *YOONU YOKKUTE* de Monsieur le Président de la République par le *YOONU KOOLUTE*. Ainsi, au nom de ses pairs, il a résumé son intervention en indiquant qu'en substance, le Secteur privé :

- demande de repenser le CPI pour en faire le terreau des concertations public – privé relatives aux stratégies de développement économique et social et que les concertations techniques soient prises en charge par les départements ministériels ;
- apprécie la qualité du dialogue Public – Privé tel qu'il est engagé par les Autorités ;
- interpelle l'ensemble de la classe politique pour un consensus autour de la stratégie de développement économique et social ;
- souhaite le renforcement du Partenariat entre le Secteur privé et les Collectivités locales ;
- insiste sur la notion de préférence nationale qui suppose une plus grande implication du Secteur privé local dans les concessions ;
- et enfin souligne la nécessité de renforcer la bonne gouvernance et la transparence.

**Monsieur le Président de la République** a décidé d'instaurer un dialogue direct avec le secteur privé en demandant que le discours qu'il devait prononcer soit versé au dossier de la session. Il a ainsi imprimé à la session un style particulier de communication à travers un dialogue direct avec les participants. Monsieur le Président de la République a ensuite dans ses propos liminaires exprimé sa satisfaction au Directeur Général de l'APIX et à ses collaborateurs pour la bonne organisation de la session, cadre de partage de ses orientations et priorités pour le développement économique et social du Sénégal. Il a invité les participants à faire du CPI le cadre permanent d'un dialogue direct, franc et sincère entre le Gouvernement et le Secteur privé, en vue de procéder à un diagnostic sans complaisance, permettant d'opérer les ruptures pour lesquelles il a été élu et qui s'étendent à tous les secteurs et à toutes les composantes de la Nation.

Il a tenu à partager, avec tous les acteurs du Secteur privé, quelques-unes des principales orientations qu'il compte donner à des domaines précis de la vie économique et sociale, en s'appesantissant sur les préoccupations des populations et des investisseurs, soit pour y apporter davantage d'éclairages, soit pour susciter une réflexion plus large et approfondie, soit pour encourager l'adoption de mesures de redressement plus hardies. Il a réaffirmé l'engagement de son Gouvernement à améliorer substantiellement l'environnement des affaires car étant la première urgence à satisfaire pour rendre la commande publique efficace, en particulier grâce à des marchés publics passés et exécutés dans la transparence, à une administration performante et à une justice indépendante et neutre.

A la suite de ces propos liminaires, Monsieur le Président de la République a invité les membres du Conseil Présidentiel de l'Investissement à lui faire part de façon objective et sans formalisme de leurs préoccupations et attentes en matière d'amélioration du climat des affaires et de la compétitivité. Il s'en est suivi des échanges particulièrement riches, marqués par des contributions de grande qualité, et auxquels ont d'ailleurs pris part, par visioconférence, des investisseurs des régions regroupés autour des recteurs des universités de Bambey et de Ziguinchor.

A la suite de ces interventions, Monsieur le Président de la République a indiqué les options du Gouvernement et donné les orientations et les instructions pour la résorption à court et moyens termes des différentes questions évoquées. Ces développements ont porté sur :

- **Le foncier**, qui est une question complexe. Il a informé les participants à la session, avoir créé, sous la présidence de Maître Doudou NDOYE, une Commission **nationale sur la Réforme foncière** chargée de soumettre, à son appréciation, des propositions de mesures pouvant permettre aux investisseurs d'accéder à la propriété dans de meilleures conditions, tout en préservant au mieux les intérêts des populations concernées ;
- **la dette intérieure**, avec le déficit budgétaire qui avait plus que triplé depuis 2006, s'élevant à plus de sept cent milliards de francs à son arrivée au pouvoir. Aussi, grâce aux arbitrages opérés et aux actions énergiques aussitôt entreprises, la courbe de la dette a t-elle été inversée et sa baisse amorcée. Cette gestion rigoureuse des finances publiques en cours vaut actuellement au Sénégal une plus grande confiance des partenaires et du marché financier qui vient de se traduire par un franc succès de l'emprunt obligataire lancé récemment (dont les résultats seront présentés dans les prochains jours) pour donner au Gouvernement les moyens de payer une bonne partie de la dette intérieure. Plus globalement, grâce à cette gestion, le taux de croissance est passé, de 1,3% au premier trimestre, à 6,7% au troisième. Il est à noter qu'à la demande de Monsieur le Président de la République, le Ministre de l'Economie et des Finances a, sur ce point, fait un exposé détaillé sur la situation budgétaire du pays et des mesures de correction apportées pour rétablir l'équilibre ;
- **l'Agriculture et la production alimentaire** qui constituent un sujet de préoccupation majeure, il a invité les partenaires du Secteur privé à porter une attention particulière aux deux produits agricoles que sont le riz et le maïs, où l'investissement privé est sollicité ;
- **l'électricité**, secteur dans lequel, l'Etat a investi cent cinq (105) milliards de francs cette année pour soutenir les ménages, de même que les entreprises, afin de maintenir les prix à leur niveau. Toutefois, ce soutien ne pouvant être maintenu en l'état au risque de compromettre la réalisation d'autres investissements tout aussi importants dans d'autres secteurs, il a engagé les parties prenantes à examiner la situation de la SENELEC avec courage et détermination, pour envisager sa restructuration dans la perspective de la mise en œuvre d'un mix énergétique porté par une gestion plus transparente, avec une plus grande maîtrise de toutes les structures de coût et de prix ;
- **la promotion de l'Artisanat sénégalais** en orientant la commande publique vers le mobilier national. Il a appelé à réfléchir sur les capacités réelles de production et le niveau de l'offre de produits, en suggérant de tenter l'expérience par l'équipement, par exemple, des services de l'administration publique et des collectivités locales ;
- **les femmes et les jeunes porteurs de projets**, l'annonce a été faite de l'ouverture d'une ligne de crédit de douze (12) milliards de francs auprès de la Banque Islamique, compte non tenu des efforts propres de l'Etat, à travers le FONGIP,
- **le développement minier**, sur ce point la révision du code des Mines a été annoncé par le Président de la République pour permettre au pays de bénéficier plus des potentialités et de la croissance de ce secteur en coopération avec l'UEMOA ;

- **la promotion de l'habitat social**, pour également informer les participants de sa décision de faire construire trois mille (3 000) logements avant la fin du premier semestre 2013. Pour rendre le logement accessible au plus grand nombre de citoyens, Monsieur Le Président de la République a vivement encouragé les chercheurs à envisager les voies et moyens techniques permettant de construire des bâtiments à des coûts moindres que ceux offerts à partir de l'utilisation du ciment ;
  
- **la nouvelle réforme fiscale** n'est pas conçue contre les entreprises, qui sont les principaux contributeurs à l'impôt, mais pour simplifier et mettre en un seul tenant l'ensemble des textes relatifs à la fiscalité interne. Il a également rassuré les entreprises franches d'exportation (EFE) sur le maintien des avantages qui leur ont déjà été consentis tout en insistant sur le fait que les obligations qui leur incombent. Sur ce point, Il a fini par réaffirmer la disponibilité du Gouvernement à poursuivre le dialogue avec le monde de l'entreprise ;
  
- **la suppression de l'autorisation de transaction immobilière** et l'instauration, en lieu et place, d'un système de déclaration préalable ;
  
- **la Formation professionnelle et technique**, Monsieur le Président de la République a proposé de doubler les ressources allouées au FONDEF et à l'ONFP en portant de 5 à 10% la part de la CFCE. Il a annoncé que la formation Professionnelle et technique est une sur priorité pour doter le Sénégal de ressources humaines qualifiées et compétitives.
  
- **le Fonds National de Promotion Touristique** deviendra le Fonds de Relance du Tourisme, lequel serait géré de façon participative, sur la base d'un contrat de performances découlant du diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs de l'industrie touristique ;
  
- **l'aide à la Presse** qui devra être orienté vers un mécanisme plus innovant permettant de mobiliser des fonds concourant à l'amélioration de la performance et la compétitivité des Groupes de Presse. Monsieur Le Président de la République a réitéré la volonté de son Gouvernement de proposer un Code de la Presse, qui consolide et renforce la liberté de la presse au Sénégal ;
  
- **le Développement économique local** : Monsieur Le Président de la République a marqué sa volonté d'entamer l'axe 3 de la décentralisation par un renforcement des ressources des collectivités locales afin de mieux exploiter les opportunités économiques des pôles de développement local. Il a confirmé que cette politique va être d'abord expérimentée dans la région naturelle de la Casamance. Il a demandé une orientation des efforts du Gouvernement et des partenaires au développement dans ce sens pour matérialiser rapidement sa volonté ;
  
- **la préférence nationale** ; Il a rappelé que son programme Présidentiel « Yonnu Yokkuté » fait de la promotion d'un patronat national, une priorité de premier ordre. Il a réaffirmé sa disponibilité pour voir avec le secteur privé les modalités de leurs participations dans les concessions des biens et services publics, tout en veillant à la transparence des procédures.

A la suite de l'exposé de Monsieur Le Président de la République, abordées avec clairvoyance, les participants ont confirmé avoir noté des contributions de grande qualité. Ils sont sortis du Conseil rassurés par Monsieur le Président de la République qui a réaffirmé la préservation des droits acquis, notamment ceux des Entreprises Franches d'Exportation.

Après ces débats qui se sont déroulés dans une atmosphère de grande confiance, **Monsieur le Président de la République a instruit le Premier Ministre pour l'étude et la résorption des contraintes identifiées, avec toute la diligence requise.** Il a demandé que soit effectué un suivi, au plus haut niveau, la prise en charge de toutes les préoccupations formulées par le Secteur privé, pour lui faire jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance. Il a insisté sur la nécessité d'accorder une attention toute particulière aux mesures de court terme, à mettre en œuvre avant le 31 mai 2013 en annexe. Sur ce point, il a demandé un compte rendu régulier en Conseil des Ministres de l'évolution de leur mise en œuvre par les administrations responsables.

**A l'issue des Travaux de la 11<sup>ème</sup> session du Conseil Présidentiel de l'Investissement, Monsieur le Président de la République a entériné :**

- *les recommandations du Conseil Interministériel du 11 Décembre 2012 préparatoire à la 11<sup>ème</sup> session du Conseil Présidentiel de l'Investissement : les 17 mesures urgentes à mettre en œuvre avant le 31 mai 2013 et les 37 mesures structurelles à mettre en œuvre entre 2013-2015; qui constitue le socle du plan d'action du nouveau de réformes.*
- *le Programme de Réformes pour l'Amélioration de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité «PREAC» pour la période 2013-2015 qui ambitionne d'inscrire le Sénégal parmi les 10 pays les plus attractifs en Afrique afin de générer des investissements privés de qualité à fort impact économique et social.*
- *les propositions de dédoublement de la CFCE pour le financement de la formation professionnelle, le Fonds de relance du Tourisme et le remplacement de l'autorisation de transaction par une déclaration préalable ;*
- *la mise en place d'un comité technique pour la proposition d'une note conceptuelle relative au renforcement du cadre de dialogue public-privé à travers des comités de l'émergence des territoires ;*

Monsieur le Président de la République a enfin adressé ses vifs remerciements aux nombreux partenaires techniques et financiers du Sénégal, en particulier à la Banque Mondiale dont il a apprécié la qualité du soutien au processus d'amélioration de l'environnement des affaires.

#### **Annexes :**

- Recommandations du Conseil Interministériel du 11 Décembre 2012 préparatoire de la 11<sup>ème</sup> session du Conseil Présidentiel de l'Investissement
- Fiche du *Programme de Réformes pour l'Amélioration de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité «PREAC», 2013-2015*